Gagny mag

BULLETIN MUNICIPAL
N° 31 - FÉVRIER 2017

Ville Fleurie ****

Dossier

PLU : GAGNY SE DESSINE

Actualité

CÉRÉMONIES DES VŒUX DU MAIRE

P. 5

Inscriptions scolaires

P. 19

Culture

24H DANS LA VIE D'UNE FEMME

P. 21

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

SERVICE AGRÉÉ
cap' handéo
La référence handicaps des services à la personne*

- Aide à la toilette et aux repas
- Garde de jour et itinérante de nuit
- Lever - Coucher - Change
- Promenades
- Travaux ménagers
- Coucher tardif (après 21h) et lever précoce (avant 7h00)
- Portage des repas

Possibilité de règlement en chèques ADPA émis par le conseil général, en CESU pré-financés, par la MDPH.
Déduction fiscale jusqu'à 50%

Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
Prestations personnalisées et prise en charge rapide

Prestations effectuées sur :
Rosny-sous-Bois • Bagnolet • Bondy • Coubron • Gagny • Gournay-sur-Marne • Le Pré-Saint-Gervais • Le Raincy • Les Lilas • Les Pavillons-sous-Bois • Livry-Gargan • Montfermeil • Montreuil • Neuilly-Plaisance • Neuilly-sur-Marne • Noisy-le-Grand • Noisy-le-Sec • Pantin • Romainville • Villemomble

Adhap services l'aide à domicile

AGRÉMENT QUALITÉ PRÉFECTORAL

L'ASSISTANCE D'UN PROFESSIONNEL, ÇA CHANGE TOUT...
WWW.ADHAPSERVICES.FR

Adhap Services® - 216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
adhap93a@adhapservices.eu
Tél. : 01 56 63 09 35

BIEBER PVC

Depuis plus de **30 ans**, la qualité Bieber PVC signe toutes vos ouvertures

Fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants
Volets battants - Portes de garage - Brise-soleil
Stores & Moustiquaires

PROFITEZ DE 30% DE CRÉDIT D'IMPÔTS *

NOUVELLE GAMME ALU

77500 CHELLES
Tél. : 01 64 21 80 40
ZAC des Tuileries
26, rue de l'Ormeteau
contactidf@bieber-pvc.com

Vente aux Particuliers et Professionnels

PVC et ALU
RGE QUALIBAT
FABRICATION FRANÇAISE

* suivant texte de loi en vigueur.

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

COLLECTE · PROPRETÉ · TRI ET VALORISATION · SERVICES AUX ENTREPRISES

Sepur

www.sepur.com

Maître d'œuvre en solutions de propreté

wellcom Crédits photos : Gettyimages

Édito

Michel TEULET
Maire de Gagny
Conseiller Général (Hre)
de la Seine-Saint-Denis
Président du Territoire
Grand Paris Grand Est

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Gagny, adopté en décembre dernier par le Conseil du Territoire Grand Paris Grand Est, est entré dans son dernier volet.

Tout d'abord, celui des personnes publiques associées, c'est-à-dire de l'État, des collectivités locales et d'un certain nombre d'institutions publiques ou associatives qui pourront émettre leurs observations.

Ensuite interviendra la 2ème phase de concertation avec la population gabinienne : l'ouverture de l'enquête publique. Celle-ci sera conduite par le Commissaire Enquêteur, désigné par le Président du Tribunal administratif.

Pendant cette période, vous pourrez consulter l'ensemble des documents et exprimer vos avis auprès de celui-ci. A l'expiration de cette enquête publique, le Commissaire Enquêteur rédigera son rapport.

Il sera donc particulièrement important que vous puissiez prendre connaissance du P.L.U. tel qu'il a été arrêté, afin de connaître l'évolution prévue pour notre commune dans les vingt prochaines années et vous exprimer sur ce sujet en toute connaissance de cause.

Avec la majorité municipale, nous avons souhaité préserver les équilibres de notre commune.

Les différentes lois votées depuis quelques années imposent une densification des villes, en particulier autour des gares. Sans nous soustraire à cette obligation, nous nous efforcerons de conforter le statut de commune résidentielle de Gagny. Comme plusieurs communes qui nous entourent, notre ville est essentiellement pavillonnaire ; il nous faut conserver cette caractéristique.

L'obligation que nous impose l'État de construire 190 logements par an sera rendue possible par la définition d'un certain nombre d'opérations qui respecteront cette particularité.

Plusieurs grands projets concerneront notre centre-ville afin de dynamiser celui-ci, en particulier dans le domaine du commerce et des services de proximité.

La loi a fait passer l'obligation de construction de logements aidés de 20 à 25 % du nombre total de logements à l'horizon 2025.

C'est un objectif que nous atteindrons sans difficulté puisque nous en sommes, aujourd'hui, à plus de 23 %.

Notre P.L.U. propose bien sûr une approche environnementale dans l'ensemble des opérations d'urbanisme.

D'abord, nous avons été économes dans l'utilisation de l'espace, afin de lutter contre l'étalement urbain. La consommation d'espace, limitée par le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France à 5 % des zones urbaines sera, pour nous, inférieure à 3,5 %.

Ensuite, la part des terrains classés en zone naturelle augmente de 13 hectares et nous valoriserons les espaces de loisirs et de détente.

Enfin, le règlement du P.L.U. prévoit des règles qui préservent le Corridor écologique.

Ces quelques exemples montrent notre volonté d'améliorer encore votre qualité de vie dans notre commune en préservant aussi notre planète.

Il nous faut cependant continuer le quotidien. Alors, n'oubliez pas que dans quelques jours vont commencer les inscriptions scolaires et périscolaires, moment important pour les familles.

Bien cordialement.
Michel Teulet

Sommaire

Édito 3

Actu 5 à 8

Cérémonies des Vœux du Maire
Pont SNCF : 8 mois de perturbations
Rappel : Recensement
Dépistage gratuit des maladies rénales
Don du sang : venez nombreux !
Pas de monopole pour la fibre optique
Rappel : TLPE

Cadre de vie 9 à 10

Gagny, les chantiers de 2017
Le Tri en 10 questions

Dossier 11 à 17

PLU : Gagny se dessine

Arrêt sur images 16 à 17

Téléthon, Merci

Infos des Seniors 18

Holiday on Ice au Zénith de Paris
Thé dansant
Sécurité : les bonnes pratiques

Enfance 19

Inscriptions scolaires et périscolaires 2017-2018
Accueils de loisirs : les vacances de printemps approchent !
Des ateliers pour donner le goût de lire

Gagny Autrefois 20

L'église Saint-Germain, à travers les siècles

Culture & cinéma 21 à 23

Les prochains évènements à Gagny 25

Agenda à détacher

Infos des associations 27

Tribune 28

Vie pratique 29 à 30

8

10

16

20

Magazine Municipal

MAIRIE DE GAGNY
1 place Foch - 93220 Gagny - Tél. 01 43 01 43 01
Directeur de la publication : Michel Teulet
Journaliste : Caroline Henry
webmestre / Maquettiste : Elisabeth Grasselly
Maquettistes : Sylvia Guerin-Galante - Filipe Melo
Crédits photo : service communication, Fotolia,
© F. Rappeneau (p.20) - © Didier D.Daarwin (p.20)

Impression : La Touraine - Roto Vincent
Dépot légal : décembre 2016
Tirage : 18500 exemplaires
Distribution : Kepha
Vous ne recevez qu'épisodiquement GAGNY Magazine ?
Faites-le savoir en appelant le responsable de la distribution au 06 68 88 15 16 ou en remplissant le formulaire en ligne de signalement de non réception sur le site Gagny.fr.

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Pour insérer votre publicité, contactez Erika Laspina (société CMP) Tél : 06 69 62 09 97

Cérémonies des Vœux du Maire

Michel Teulet, Maire de Gagny, entouré de membres du Conseil Municipal et de personnalités a présenté ses meilleurs vœux aux Gabiniens et Gabiniennes pour l'année 2017.

Samedi 7 janvier 2017, la traditionnelle cérémonie des vœux de Michel Teulet, Maire de Gagny, s'est déroulée à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Entouré du Conseil Municipal dont Gaëtan Grandin, conseiller départemental de Gagny, Michel Teulet a adressé ses meilleurs vœux aux invités. De nombreux élus étaient présents, parmi lesquels Fayçal Douhane, Secrétaire Général adjoint de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Vincent Capo-Canelas, Sénateur-Maire du Bourget, Philippe Dallier, Sénateur-Maire des Pavillons-sous-bois, Elisabeth Pochon, Députée, Patrice Calméjane, Maire de Villemomble, Claude Capillon, Maire de Rosny-sous-bois, Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil, Éric Schlegel, Maire de Gournay-sur-Marne, André Veyssière, Maire de Dugny, Jean-Michel Bluteau, Conseiller départemental de Villemomble, Katia Coppi, Conseillère départementale des Pavillons-sous-bois, ainsi que Marie-Blanche Pietri, Conseillère départementale de Gagny et Neuilly-sur-Marne. Parmi les personnalités, on comptait également David Moreira, Commissaire de Police de Gagny et Jean-Pierre Tourbin, Président du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis.

Cérémonies des Voeux du Maire

Michel Teulet, Maire de Gagny, son épouse, Patrice Roy, premier Adjoint au Maire de Gagny et Gaëtan Grandin, Adjoint au Maire et Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis ont accueilli chaleureusement les invités à leur arrivée dans la Salle des Fêtes.

↑ Comme chaque année, Michel Teulet, Maire de Gagny, a remis la Médaille de la Ville à 4 personnalités gabiniennes: **Eliane Serelle**, Présidente de l'association Le Souvenir Français, **Serge Cadio**, Secrétaire administratif de la Caisse des écoles publiques de Gagny, **Céline Bellet**, Présidente de la section danse de l'association Odyssée, et **Laurent Fazilleau**, Président de l'USMG Basketball.

Pont SNCF : 8 mois de perturbations

Jusqu'à fin août, les travaux occasionneront de fortes perturbations sur la circulation routière et piétonne.

Des travaux de réfection du pont SNCF surplombant l'avenue Jean Jaurès ont commencé le 3 janvier. Réalisés par SNCF Réseau, ils ont pour objectif de renforcer les murs de soutien du pont et de remplacer les 5 tabliers, qui avaient tendance à émettre des claquements, occasionnant des nuisances sonores.

Février : réduction de la chaussée.

Un trottoir a d'ores et déjà été fermé. Début février, pour permettre la réfection des joints côté gare, des séparateurs en béton réduiront la largeur de la route de 5 mètres. Des panneaux d'information vous indiqueront l'itinéraire conseillé.

Mars à juin : Sens unique et déviation

Fin mars, des travaux d'injection sur la culée nécessiteront la mise en place d'un sens unique et d'une déviation. La circulation sera rétablie mi-juin. Des travaux de fondation seront alors réalisés.

En été : réduction de la chaussée et fermeture de la route certains weekends.

Les weekends du 28 juillet, du 4 août et du 11 août, la circulation sera interdite sous le pont. La rue sera barrée à 100 mètres de l'ouvrage et des panneaux vous indiqueront la déviation. En semaine, la circulation sera autorisée, mais la voie sera réduite à 5 mètres de largeur sous le pont. Un trottoir restera accessible en alternance. La Ville vous tiendra informés des perturbations à prévoir jusqu'à l'issue des travaux, prévue pour fin août 2017.

RAPPEL

Recensement

La campagne de recensement obligatoire durera jusqu'au 25 février 2017.

Chiffre-clé

39 455

c'est le nombre d'habitants à Gagny au 1er janvier 2017.

Si vous faites partie des personnes tirées au sort pour la campagne obligatoire de recensement, vous avez peut-être déjà reçu la visite de l'un des agents recenseurs de la Ville : Martial Bossard, Valérie Caille-Piet, Nassera Kerrouche, Sandrine Leblanc, Emmanuelle Leon et Virginie Lingner. Munis de leur carte officielle signée par le Maire de Gagny, et tamponnée du sceau de la Ville, ils se rendent depuis le 19 janvier au domicile des personnes concernées. Ils leur remettent des identifiants pour effectuer leur démarche en ligne et, s'ils ne peuvent pas se connecter, des questionnaires papier qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec eux. **Seuls les agents cités dans cet article ont le droit d'effectuer le recensement**. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la Mairie pour obtenir une confirmation de l'identité du recenseur.

De gauche à droite : *Jacqueline Vidal (coordinatrice), Sandrine Leblanc, Nassera Kerrouche, Martial Bossart, Valérie Caille-Piet, Emmanuelle Leon et Virginie Lingner.*

Santé

Dépistage gratuit des maladies rénales

En France, 1 personne sur 20 a les reins malades et ne le sait pas.

La maladie rénale chronique correspond à une altération progressive du fonctionnement des reins. Souvent silencieuse, cette maladie grave est généralement découverte tardivement. Un diagnostic précoce permet pourtant de mettre en place une prise en charge adaptée qui ralentira ou stabilisera la maladie. À l'occasion de la Semaine du rein, le Centre Municipal de Santé propose aux Gabiniens de bénéficier d'une journée de dépistage gratuit, organisée le 2 mars en partenariat avec le RENIF, le Réseau de Néphrologie d'Ile-de-France.

Jeudi 2 mars, de 9h à 11h et de 14h à 16h30
Centre Municipal de Santé

Plus d'infos sur Gagny.fr

DON DU SANG : VENEZ NOMBREUX!

En 2017, la Ville de Gagny, fidèle à son engagement de commune donneuse, organisera plusieurs collectes de dons du sang à l'Hôtel de Ville. La prochaine se déroulera le 1er mars à la Salle des Fêtes, de 14h30 à 19h30. Pour aider l'Établissement Français du Sang à constituer les réserves de sang nécessaires au traitement des patients, venez nombreux !

Vie locale

Pas de monopole pour la fibre optique,

mais attention aux démarcheurs qui prétendent être envoyés par la Mairie.

Vous êtes nombreux à vous plaindre du démarchage insistant des opérateurs qui vous proposent un abonnement à la fibre optique. L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) a autorisé le déploiement d'un unique réseau très haut débit sur les zones moyennement denses dont fait partie Gagny, mais une fois ce réseau installé, tous les opérateurs qui souhaitent proposer une offre aux habitants sont libres de se rapprocher de l'entreprise propriétaire de ce réseau pour l'utiliser. Leur seule obligation, s'ils décident de se positionner, est de respecter le gel commercial imposé par l'ARCEP pour garantir la libre concurrence. Actuellement, deux opérateurs proposent des forfaits fibre sur Gagny : SFR/Numéricable et Orange. N'écoutez donc pas les démarcheurs qui prétendent être l'opérateur sélectionné par la Ville et n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre opérateur habituel.

La Ville n'envoie jamais de démarcheur chez vous.

Plus d'infos sur Gagny.fr

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Déclaration annuelle avant le 1er mars. La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure s'applique à tous les supports publicitaires implantés sur la commune au 1er janvier. Toutes les enseignes visibles de la rue sont concernées, ainsi que les pré-enseignes et les dispositifs publicitaires gérés par les afficheurs. Les entreprises et commerçants doivent effectuer leur déclaration annuelle avant le 1er mars 2017, même lorsque la surface totale de leurs enseignes est inférieure à 7 m². Le formulaire de déclaration est téléchargeable sur Gagny.fr, dans la rubrique Actualités. **Plus d'infos sur Gagny.fr**

Gagny, les chantiers de 2017

PARKING SOUTERRAIN ET ESPACES PAYSAGERS PLACE FOCH

Commencés en 2015 après des fouilles archéologiques, les travaux de la place Foch s'intègrent dans un projet global de réaménagement du cœur de ville.

A l'issue des travaux, la place Foch sera entièrement piétonne et apaisée. Les promeneurs pourront profiter de ses espaces verts et admirer le taxi de la Marne exposé dans sa cage de verre. Le nouveau parc de stationnement souterrain construit sous la place pourra accueillir environ 240 véhicules sur 2 niveaux. Fin 2016, la partie gros œuvre de ces travaux était achevée, et les installations d'éléments techniques ainsi que la peinture démarraient.

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE LA FONTAINE

L'école maternelle La Fontaine, située avenue Fournier, au nord de la place Foch, est en cours de construction au voisinage direct de l'école élémentaire Saint-Exupéry. Ce projet affirme l'engagement écoresponsable du Maire, Michel Teulet. Le nouveau bâtiment répondra en effet aux normes de la réglementation thermique 2012, dite RT2012, notamment grâce aux choix effectués en matière de chauffage, de matériaux d'isolation et de couverture.

La nouvelle école aura des terrasses végétalisées. Le projet comprend également la réalisation d'une liaison piétonne agrémentée de plantations, qui desservira à la fois l'école maternelle et l'école élémentaire Saint-Exupéry entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Parmentier. Elle assurera l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes. Les travaux devraient s'achever pendant l'été.

GYMNASE DE LA RUE DE FRANCEVILLE

La réhabilitation en cours consiste en la réfection totale des locaux, tout en conservant la structure primaire, à savoir la dalle béton du sol et la charpente métallique des façades. Les maçonneries existantes ont été adaptées et complétées pour constituer de nouveaux espaces, notamment pour le stockage du matériel sportif et les vestiaires.

Les ouvriers ont également procédé au remplacement des poutres horizontales en bois supportant la toiture. Une nouvelle structure a été mise en place entre les montants d'origine de la charpente métallique, qui avaient été conservés. Les nouveaux volumes ont été construits en 2016 pour accueillir la loge et le hall d'entrée. Les travaux doivent s'achever à la fin du printemps 2017.

Le Tri en 10 questions

Votre magazine vous a présenté en janvier les consignes de tri et le calendrier des collectes. Pour aller plus loin, les Services de la Ville ont recensé vos questions les plus fréquemment posées afin de mieux vous informer.

1

Quand sont collectés les bacs jaunes?

Mercredi ou jeudi selon les secteurs. ATTENTION : si les bacs jaunes sont sortis le jour de la collecte des ordures ménagères, les déchets ne seront pas recyclés mais incinérés, et le tri réalisé sera inutile.

2

Tous les emballages en plastique doivent-ils être mis dans le bac jaune?

Les bouteilles, les bidons et les flacons, transparents ou opaques, sont les seuls déchets en plastique à mettre dans le bac jaune, déposés en vrac. Il existe différentes sortes de plastiques qui se recyclent sous différentes formes, sauf les plastiques mous, **les sacs plastiques, les sacs poubelles, les films plastiques, ainsi que les pots de yaourt et les barquettes. Ces déchets doivent être déposés dans le bac vert.**

3

Les emballages plastiques avec un bouchon sont-ils recyclables?

Les emballages plastiques avec un bouchon se trient, exceptés les bâtons de colle, les tubes de dentifrice et les compotes en sachet. N'oubliez pas, de nombreuses associations collectent les bouchons dans le cadre de leurs actions collectives.

4

Combien de temps mettent les emballages en plastique à se décomposer dans la nature?

Ces emballages mettent **jusqu'à 450 ans** à se décomposer.

5

Dans quel bac doit être jeté le polystyrène?

Dans le bac à couvercle vert.

6

Le logo avec la double flèche signifie-t-il que le produit est recyclable?

La double flèche, ou Point Vert, signifie que le fabricant participe financièrement à l'élimination du déchet. Seuls les deux logos ci-contre signifient que le déchet se recycle.

Logo à double flèche ou Point Vert: le fabricant participe financièrement à l'élimination du déchet.

Ruban de Möbius

Logo Triman

Ces deux logos indiquent que le produit ou l'emballage est techniquement recyclable.

7

Dans quel bac doit être déposée la bouteille d'huile de cuisine?

Déposez votre bouteille dans le bac jaune si elle est en plastique et dans un conteneur à verre si elle est en verre.

8

Est-il nécessaire de laver les boîtes de conserve?

Il faut vider les boîtes de conserve mais **il est inutile de les nettoyer** car elles seront rincées par la suite. **Les emballages métalliques sont recyclables à l'infini** : même sales, ne les jetez pas dans le bac vert.

9

Peut-on refuser mon bac jaune?

Il arrive qu'un bac ne soit pas collecté s'il comporte trop d'erreurs de tri. Par exemple, s'il contient des ordures ménagères, il risque de polluer le reste. Votre bac doit alors être retrié. Sinon, il sera collecté avec les ordures ménagères.

10

Dans quel centre de tri sont emmenés nos déchets recyclables?

Après chaque collecte sélective, les déchets sont emmenés au centre de tri de Sevran (93).

Plus d'informations :
Service Tri Seléctif - 01 56 49 23 96
Mairie, 1 Place Foch - 93220 Gagny
et sur **www.gagny.fr**

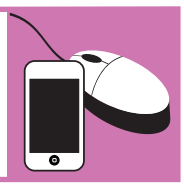

Ville de Gagny

PLU

GAGNY SE DESSINE

Après son arrêt le 13 décembre 2016, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Gagny entre à nouveau dans la phase de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA). Elle sera suivie de l'enquête publique qui se déroulera au printemps 2017. Le projet, issu de la collaboration de nombreux acteurs, sera ensuite approuvé.

Retour sur un document stratégique qui formalise la politique d'aménagement d'un territoire en matière d'urbanisme et de développement durable pour les 10 années à venir.

Gagny, c'est…
15 958 logements au total :

- 52 % en collectifs
  48 % en maisons individuelles
- 59 % de propriétaires occupants
  23 % de locataires du parc locatif aidé
  16 % de locataires du parc privé
  2 % de mises à disposition gratuites

PLU : un projet pour définir ensemble

Véritable projet de territoire, le PLU traduit les choix de la commune de Gagny en matière de valorisation de son patrimoine naturel, paysager et bâti, ainsi que ses choix démographiques et économiques.

Le Plan répond à des questions essentielles pour préserver le cadre de vie des Gabiniens et s'adapter pour l'avenir:

- *Comment respecter l'équilibre entre intensification du réseau urbain et préservation de la trame verte?*
- *Comment concilier intensification du tissu urbain et cohérence avec l'identité résidentielle de Gagny?*
- *Comment intégrer les friches industrielles des anciennes carrières?*
- *Comment faciliter les déplacements entre les quartiers?*
- *Comment redynamiser à l'échelle des quartiers l'offre commerciale de proximité?*

Ces problématiques structurent l'ensemble des documents qui constituent le PLU: le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), les pièces réglementaires écrites et graphiques et les annexes.

Qui sont les acteurs du PLU ?

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

Ils élaborent le plan en se basant sur les choix politiques qui définissent l'avenir du territoire.

LE BUREAU D'ÉTUDES

Il accompagne le Service de l'Urbanisme dans l'élaboration du PLU et le montage de ses pièces.

GRAND PARIS GRAND EST

Depuis le 1er janvier 2016, l'élaboration du PLU relève de la compétence de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.

LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Les services de l'État, la Région, le Département, les villes voisines, les chambres consulaires, les associations agréées donnent leur avis sur le projet lors de la phase de consultation.
Ils peuvent émettre des réserves ou demander des modifications.

LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Il assure le bon déroulement de l'enquête publique et veille à la bonne information du public. A la fin de l'enquête, il rédige un rapport dans lequel il donne son avis personnel et motivé.

LES GABINIENS

Ils contribuent activement à l'élaboration du PLU pendant la phase de concertation.
Pendant la phase de l'enquête publique, ils peuvent rencontrer le commissaire enquêteur, consulter le PLU et laisser des remarques appelées « dires » dans le registre d'enquête.

Où en est-on ?

Le projet initié dès 2010 a été suspendu plusieurs années, le temps que le Préfet élabore le Plan de Prévention des Risques aux anciennes Carrières (PPRC). La présence d'anciennes carrières de gypse pouvant être à l'origine de mouvements de terrain, le Préfet de la Seine-Saint-Denis a souhaité établir une cartographie des risques qui encadrerait l'aménagement urbain. Le projet de PLU a pu reprendre après l'approbation du PPRC par le Préfet le 21 mai 2013. Le PLU a ensuite été arrêté par délibération du Conseil municipal le 16 décembre 2015.
Le projet est alors entré dans une nouvelle phase: celle de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), des représentants institutionnels chargés de donner leur avis sur le projet de Plan. La prise en compte de ces avis a donné lieu à la présentation du projet de PLU intégrant les modifications demandées au Conseil de territoire du 13 décembre 2016.
Michel TEULET, Président du Territoire Grand Paris Grand Est, a choisi de prendre en compte les demandes des PPA avant de présenter le projet de PLU ainsi modifié au Conseil de territoire. C'est ce dont il avait informé les Gabiniens en tant que Maire lors de la dernière réunion publique en octobre 2015. Il souhaitait en effet que le projet soit le plus abouti et cohérent possible pour la phase d'enquête publique. Le PLU a donc été revu par le bureau d'études et le service Urbanisme, avant d'être à nouveau présenté en délibération au Territoire Grand Paris Grand Est le 13 décembre 2016. Le Conseil de territoire a arrêté le projet à l'unanimité. Une nouvelle période de consultation de 3 mois des personnes publiques associées a donc démarré.

Un PLU revu et corrigé pour un projet cohérent.

le Gagny de demain

Quelles sont les prochaines étapes ?

ARRÊT DU PLU → PHASE DE CONSULTATION DES PPA → PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE → RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR → APPROBATION PAR DÉLIBÉRATION EN CONSEIL DE TERRITOIRE

L'enquête publique devrait commencer au plus tard en mai et durer un mois.

Soyez attentifs, la Ville vous préviendra du début de l'enquête publique.

LA PHASE DE CONSULTATION

Elle s'achèvera 3 mois après la date figurant sur le dernier accusé réception du dossier PLU par les Personnes Publiques Associées.

LA PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avant la fin de la phase de consultation, le Président du Tribunal Administratif sera saisi pour nommer un commissaire enquêteur, qui se tiendra à la disposition des Gabiniens et de toute personne qui le souhaite lors des permanences qu'il tiendra en Mairie, aux dates qui seront notamment communiquées sur Gagny.fr et sur votre Magazine. Soyez également attentifs aux panneaux électroniques et à l'affichage municipal. En dehors de ces permanences, le dossier de PLU et le registre d'enquête seront consultables pendant toute la durée de l'enquête.

Lors des permanences, les Gabiniens pourront rencontrer le commissaire enquêteur pour lui poser leurs questions sur le projet de PLU. Le service urbanisme se tiendra également à la disposition du public pour le renseigner. **Les panneaux d'information réalisés pendant l'élaboration du PLU sont toujours présentés dans le hall de la Mairie.** Ils ont été actualisés, en ce début d'année 2017, afin de mieux correspondre à la démarche.

Forts des renseignements recueillis, les Gabiniens laisseront, s'ils le souhaitent, leurs remarques sous forme de « dires » dans le registre d'enquête publique : ils feront l'objet d'une analyse par le commissaire et seront intégrés à son rapport.

Après l'enquête publique, le projet de PLU ne pourra être modifié que pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. Si la nature et l'importance des modifications le justifient, et ce même si elles sont imposées par le respect des dispositions législatives, le Président du Territoire Grand Paris Grand Est pourra organiser une nouvelle enquête publique.

L'APPROBATION DU PLU

Le PLU sera ensuite présenté pour **approbation** au Conseil de territoire. La commune de Gagny n'étant pas couverte par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Préfet exercera un contrôle préalable pendant un mois à compter de la réception en Préfecture de l'acte d'approbation du Plan. Le PLU entrera en vigueur à la date d'accomplissement de la dernière des formalités exigées au titre du contrôle de légalité et des mesures de publicité prévues à l'article R123-21 du Code de l'Urbanisme.

ZOOM sur le PLU et les documents

Les modifications apportées au PLU arrêté en décembre 2015 n'ont pas remis en cause les orientations du projet mais ont contribué à répondre aux demandes exprimées par les PPA pour le rendre plus compréhensible. En effet, ces modifications ont apporté des précisions importantes pour respecter les exigences du PLU version Grenelle et ont permis entre autres d'identifier plus clairement les zones de contraintes environnementales de Gagny, qui ont un impact direct sur l'urbanisation de la ville.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Ce document formalise les objectifs et les projets de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme, à horizon de 10 ans.

Les objectifs du PADD :

- *Conforter Gagny dans son statut de commune résidentielle au développement équilibré*
- *Définir un projet territorial pour un développement urbain équilibré*
- *Affirmer une politique de l'habitat durable garante de la cohérence du territoire*
- *Pérenniser la qualité de vie des Gabiniens*
- *Valoriser les espaces de nature, agricoles, de loisirs et de détente*
- *Préserver le patrimoine bâti remarquable.*

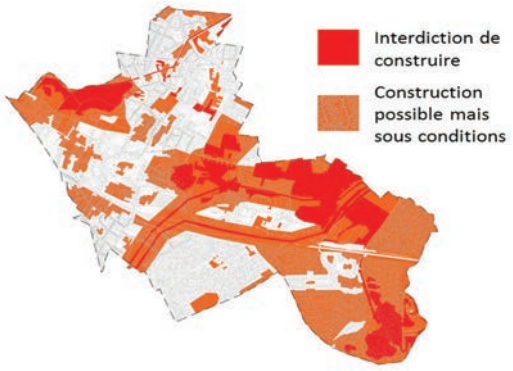

LES ZONES INCONSTRUCTIBLES

Ce sont les espaces verts situés dans le corridor écologique, les zones naturelles, les boisements de compensation au niveau des anciennes carrières, ainsi que la bande inconstructible de 25 mètres ajoutée sous les lignes à très haute tension à la demande de la Région.

LES ZONES CONSTRUCTIBLES SOUS CONDITIONS

Ce sont les parcs urbains qui se trouvent dans des secteurs à urbaniser, les espaces à protéger, les zones où il existe une insuffisance du réseau d'assainissement, les zones qui jouxtent la bande inconstructible sous les lignes à haute tension ou celles impactées par le réseau de gaz haute pression.

Le règlement

Le règlement définit pour chaque zone du PLU les dispositions en vigueur qu'il faudra intégrer aux projets urbains : mixité sociale, volumétrie des constructions, etc. À la demande des Personnes Publiques Associées, le plan de zonage que contient le règlement a été simplifié. Il permet de visualiser d'un coup d'œil l'aménagement futur de Gagny. Deux nouveaux plans ont également été créés, l'un concernant les territoires de mixité sociale, l'autre étant le plan vert, qui identifie clairement le corridor écologique.

Une urbanisation maîtrisée

La consommation d'espace représente moins de 3,5% des zones urbaines. Le classement en zone à urbaniser représente 21,2 hectares contre 41,1 dans le plan d'occupation des sols initial. Quant à la part de terrains classés en zone naturelle, elle augmente de 13 hectares.

Au total, la consommation d'espaces, limitée par le Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France à 5 % des zones urbaines, sera pour Gagny inférieure à 3,5.

Un plan de zonage plus clair, accompagné de deux nouveaux plans permettant d'identifier les territoires de mixité sociale et le corridor écologique.

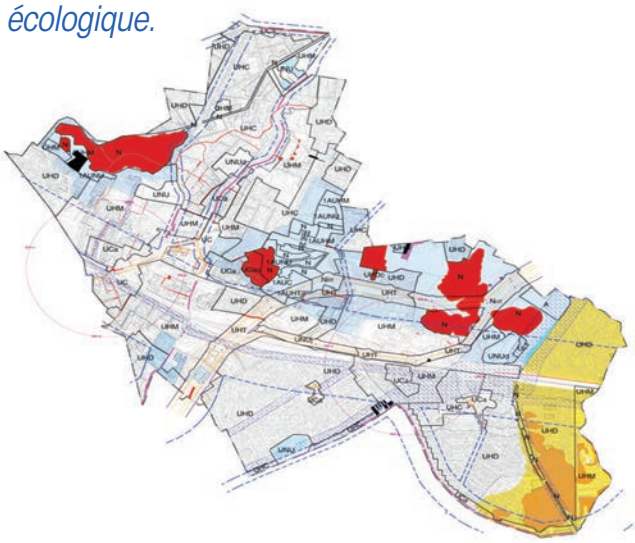

qui le constituent

Des espaces naturels préservés

À la demande des Personnes Publiques Associées, des précisions ont été apportées concernant les obligations en matière de qualité environnementale. Ainsi, le règlement mentionne à présent l'interdiction de construire dans une parcelle au-delà des 24 mètres dans le corridor écologique. Par ailleurs, la référence au coefficient de biotope par surface, qui permet d'attribuer une « valeur écologique » aux surfaces, a été introduite dans cette nouvelle version.

La Ville de Gagny, forte de son patrimoine naturel, veille à conserver ses 4 Fleurs au label des Villes et Villages Fleuris. Pour cela, elle respecte une consigne dans son plan : le long des voies, des arbres d'alignement doivent être plantés tous les 10 mètres linéaires.

Il est interdit de construire dans une parcelle au-delà des 24 mètres dans le corridor écologique.

Un patrimoine bâti respecté

Le plan d'ensemble des façades bâties à protéger permet d'identifier d'un coup d'œil les bâtiments remarquables de Gagny. Contrairement au PLU d'autres villes, le projet comporte une certaine souplesse : il est possible d'apporter des modifications à ces bâtiments à condition d'avoir obtenu au préalable un permis.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Rédigées dans la lignée du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Programmation précisent de quelle manière la collectivité va mettre en valeur, réhabiliter ou aménager certains secteurs de son territoire.

LE PLU DE GAGNY COMPTE 6 SECTEURS D'OAP POUR LESQUELS DES OBJECTIFS SONT CLAIREMENT IDENTIFIÉS :

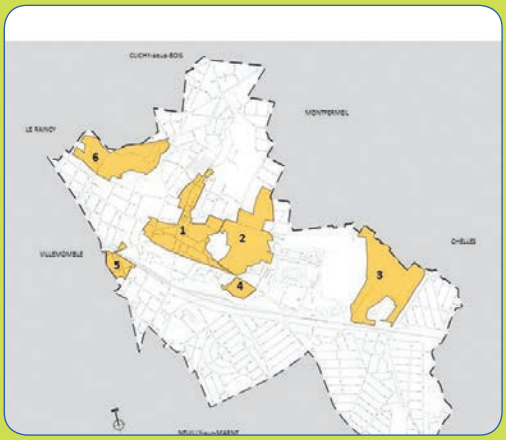

1. **Le Centre-Ville :** restructurer le tissu urbain autour de l'Hôtel de Ville avec des commerces et des services, et introduire plus de mixité dans l'habitat.
2. **Le Bois de l'Étoile :** réaménager ce secteur situé sur d'anciennes carrières, notamment grâce à l'ouverture d'une surface commerciale en pied d'immeuble.
3. **Le Vieux Chemin de Meaux :** réaliser un projet de parc régional commun avec Montfermeil et Chelles. La Ville envisage de construire un gymnase proche du collège Théodore Monod.
4. **Jean Moulin :** Rénover l'habitat en mêlant logements locatifs aidés et en accession pour favoriser la mixité.
5. **La gare :** apporter plus de modernité et d'attractivité au quartier avec des logements collectifs, des commerces en pied d'immeubles, des voies élargies.
6. **Le Chemin des Bourdons :** accompagner la mutation du site de l'ancienne carrière de l'Ouest. Un projet de collège est en cours.

Comment en savoir plus ?

Sur **Gagny.fr,** dans la rubrique PLU
et en regardant régulièrement les actualités,
en consultant les panneaux exposés dans le hall de la Mairie,
sur les panneaux d'affichage municipal,
et sur les panneaux électroniques.

Téléthon MERCI !

Samedi 3 décembre, l'Entente Gabinienne de Judo a organisé plusieurs animations pour faire découvrir sa discipline aux habitants.

54 974,32€ : c'est le montant total du chèque que Michel Teulet, Maire de Gagny, a remis à la coordinatrice du Téléthon de Seine-Saint-Denis à l'occasion de la cérémonie des Vœux. Les Gabiniens ont à nouveau battu leur record de générosité avec cette belle somme qui permettra à l'AFM-Téléthon d'avancer dans son combat contre les maladies. **Merci à tous pour votre mobilisation tout au long des évènements organisés pour le Téléthon.**

Le 2 décembre, les classes de danse Jazz du Conservatoire et les associations Studio Dance CMCL, Des Si Des La, Piti'Pa Gran'Pa et Hibiscus ont enflammé la scène au Théâtre André Malraux.

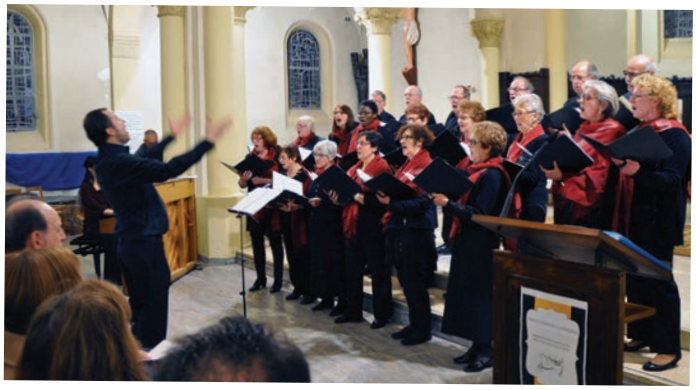

Le14 décembre, de nombreux Gabiniens ont assisté au 1er concert du Téléthon, offert par le Chœur Arppagione à l'Église Saint-Germain.

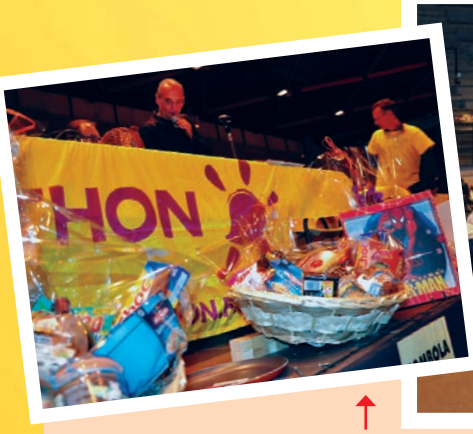

Vous avez encore une fois fait salle comble à l'occasion du loto du Téléthon, qui se déroulait le 4 décembre à l'Aréna.

Régulièrement, l'ambassadeur du tri rencontre les gardiens d'immeubles collectifs pour les sensibiliser au tri sélectif et aux bonnes pratiques du recyclage. Il leur remet par la même occasion un sac de tri comportant les consignes de recyclage. →

↑ Le 25 janvier, Martine Iscache, Adjointe au Maire déléguée à la culture, a inauguré l'Exposition des lauréats 2016 du conservatoire, des élèves choisis dans chaque cours pour les qualités artistiques et techniques de leurs productions de fin d'année scolaire.

↑ Jeudi 19 janvier, les élèves de l'école élémentaire Charles Péguy ont été sensibilisés aux bienfaits de l'alimentation bio au cours d'une animation-dégustation.

Du 12 au 26 janvier, une classe de CM1/CM2 et la classe de CE2B de l'école élémentaire Blaise Pascal ont profité des joies de la neige et de la montagne pendant leur classe de découverte à Saint-Michel-de-Chaillol (05). →

Holiday on Ice au Zénith de Paris

Avec «Time», le nouveau spectacle d'Holiday on Ice, le Relais Info Seniors vous propose de remonter le temps pour revivre les expériences de votre jeunesse. Premier amour, premier baiser, les fêtes jusqu'à l'aube ou encore une virée en ville : tous ces moments forts de la vie seront illustrés par les superbes chorégraphies des patineurs d'Holiday on Ice. Un spectacle incontournable alliant le plus haut niveau de patinage aux techniques les plus avancées, qui devrait vous ravir !

Mercredi 8 mars : départ place Foch à 13h
Inscription préalable obligatoire auprès du RIS jusqu'au 3 mars 2017 - Tél. : 01 56 49 23 40
Tarifs : Retraités gabiniens : 25 €
Invités gabiniens : 35 €
Invités hors commune : 45 €

50 PLACES DISPONIBLES

Thé dansant

Les thés dansants reprennent à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville ! Mardi 28 février, à l'occasion de Mardi Gras, les seniors sont invités à sortir leurs plus beaux déguisements pour se rendre au «bal masqué», le thème du thé dansant.
Réunis autour d'une collation, ils pourront profiter de ce moment convivial avec leurs proches et leurs amis. Les amateurs de rock ou de madison pourront ensuite se dégourdir les jambes sur la piste au rythme de la musique de l'orchestre «Les Dauphins».

Mardi 28 février de 14h à 18h
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
Inscription préalable auprès du RIS avant le 24 février
Tél. : 01 56 49 23 40
Tarifs : Retraités gabiniens : 10,25 €
Accompagnateurs : 15,40 €

Relais Info Seniors - 6, rue Jules Guesde - Tél. : 01 56 49 23 40
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h45 (17h15 le vendredi).

Sécurité : les bonnes pratiques

Des personnes malveillantes tentent régulièrement de s'introduire chez les habitants. Les seniors, qui se trouvent en première ligne, doivent adopter quelques bonnes pratiques pour s'en prémunir.

Attention aux démarcheurs

Ils démarchent avec insistance directement à votre domicile ou par téléphone sous couvert d'une fausse identité : agent municipal, policier, opérateur téléphonique, agent recenseur. En prétextant une intervention ou un contrôle de routine, ils tentent de s'introduire chez vous. **Ne faites entrer personne avant d'avoir vérifié son identité.** Une entreprise ou une entité officielle vous préviendra toujours de son futur passage.

Surveillez vos boîtes aux lettres

Plusieurs communes d'Ile-de-France ont vu fleurir sur leurs boîtes aux lettres des autocollants avec le patronyme de Locksmith Serrurier, une entreprise soi-disant spécialisée dans le dépannage à domicile. Or ces autocollants permettraient de signaler les logements dont les propriétaires sont absents pour les cambrioler. Il est donc fortement recommandé de les retirer.

TOP DÉPART pour les inscriptions scolaires et périscolaires 2017/2018

N'oubliez pas de préinscrire vos enfants à partir du 20 février.
Vous avez jusqu'au 7 avril pour rendre votre dossier complété.

Les inscriptions scolaires

Doivent être inscrits :
- les enfants nés en 2014,
- les enfants qui emménagent sur la commune,
- les enfants qui n'étaient pas scolarisés avant la rentrée.

Les inscriptions péri-scolaires

sont à renouveler chaque année scolaire. Elles concernent :
- la restauration scolaire,
- l'étude pour les élémentaires,
- les accueils de loisirs (mercredi et vacances),
- l'accueil avant et après la classe pendant les périodes scolaires.

Où me procurer mon dossier ?

- Sur le site **Gagny.fr**, en téléchargement sur **l'Espace Démarches**,
- À disposition à l'accueil de la Mairie ou de la Mairie Annexe.

Quand et où retourner mon dossier ?

Retournez le formulaire de pré-inscription dûment rempli, avant le 7 avril 2017, accompagné des copies des documents à fournir :
- **Par courrier** au Service Accueil Population, à l'Hôtel de Ville, 1 place Foch - 93220 Gagny,
- **Par dépôt** dans l'urne prévue à cet effet, à l'accueil de la Mairie ou à la Mairie Annexe.

ACCUEILS DE LOISIRS LES VACANCES DE PRINTEMPS APPROCHENT !

Réservez vos places dans les accueils de loisirs avant le 23 mars

Les enfants inscrits en début d'année scolaire pourront être accueillis de 7h à 19h pendant les vacances de printemps, qui se dérouleront cette année du samedi 1er avril 2017 au samedi 15 avril 2017.
Réservez vos places du 27 février au 23 mars en complétant le formulaire disponible :
- sur **l'Espace Démarches** pendant la période d'inscription uniquement,
- **à l'accueil** de la Mairie Annexe, au Service Municipal Enfance Jeunesse et dans les accueils de loisirs.

Formulaire à remettre uniquement au Service Municipal Enfance Jeunesse ou à l'accueil de loisirs, impérativement AVANT LE JEUDI 23 MARS.

RAPPEL :
Si votre enfant fréquente le centre de loisirs sans réservation préalable, chaque journée sera facturée au tarif du quotient familial majoré de 5 €.

DES ATELIERS pour donner le goût de lire

Des élèves de CM1 et de CM2 se retrouvent chaque mercredi pour échanger leurs points de vue sur des textes. Un projet initié en partenariat avec l'Inspection de Gagny-Villemomble et l'école Lavoisier.

Des repères pour entrer dans le texte

Pour aider les élèves de CM1 et CM2 à se sentir plus à l'aise avec la littérature, la Ville leur propose de participer à des ateliers de lecture. Ils pourront y acquérir un certain nombre de repères concernant les personnages et leurs relations, la dynamique du récit ou les modalités du suspens, afin de développer leur sensibilité au fond et à la forme du texte. Une aptitude essentielle pour leur réussite scolaire et leur développement personnel.

Des ateliers participatifs basés sur des récits distrayants

Pour susciter l'intérêt des élèves, les récits au programme des ateliers mettent en scène des héros auxquels ils peuvent facilement s'identifier. Lors des séances, organisées en petit comité, chaque élève est invité à donner ses impressions et son interprétation du texte, et à les confronter à celles des autres. Progressivement, la difficulté des textes et leur nombre augmentera. En fin d'année, les progrès réalisés par les élèves se matérialiseront par une création collective, la rédaction d'une pièce de théâtre ou d'une histoire.

L'église d'origine
(reconstitution d'après les plans)
Guyonnet, G., Gagny, p. 119

L'église Saint-Germain, à travers les siècles

Les origines

L'église actuelle de Gagny a pris la place d'un premier édifice bâti sans doute au XIIIème siècle puis dédié à Saint-Germain en 1525, à l'occasion d'un agrandissement. Elle se trouvait un peu plus en retrait qu'aujourd'hui par rapport à la rue du général Leclerc actuelle.

L'abandon de l'ancienne église

L'église est fortement endommagée par la tempête de grêle qui s'abat sur la région en 1788, et voit l'eau s'infiltrer régulièrement par ses toits éventrés. Les travaux de réfection de la toiture prennent un retard considérable, faute de volonté politique et de suivi administratif de la part des services de l'État.
Les problèmes de sécurité sont tels qu'en 1835 l'évêque de Versailles dont dépend la paroisse interdit la célébration de l'office divin dans le bâtiment. Un bâtiment provisoire en bois est construit à la hâte pour remplacer l'église, démolie par décision municipale quelques années plus tard. Les dalles funéraires sont à cette occasion reprises par l'entrepreneur, dont celle en marbre de la duchesse de Chevreuse, enterrée en 1679.

La nouvelle église

Elle est construite en 1839 et inaugurée le 19 décembre de la même année. Elle ne mesure à l'origine que 19 mètres de long sur 7,35 mètres de large, soit 140 mètres carrés.
Les dimensions bien trop modestes de l'ensemble motivent une décision d'agrandissement décidée par le conseil en 1866 après bien des péripéties et prise intégralement en charge par la Fabrique de Gagny. Les travaux effectués en deux temps entre 1868 et 1876 ont permis à l'église Saint-Germain d'atteindre ses dimensions actuelles.
Le clocher tel que nous le connaissons sera construit plus tardivement, en 1926.

Ornements intérieurs de l'église

L'élément le plus important de l'église est sans doute l'autel, sculpté sous la direction de Michel-Victor Cruchet, artiste qui résidait à l'époque au château de Maison-Rouge. Il fut réalisé en 1872 à Paris.
Une autre œuvre remarquable a été placée plus tard dans la chapelle du Souvenir : il s'agit de la Bataille de la Marne, toile peinte par Maurice Denis en 1920 pour rappeler le rôle joué par la commune lors du célèbre épisode des taxis de la Marne au début de la Première Guerre mondiale.
Le premier jeu d'orgue a été installé par l'abbé Desgroux, en poste de 1910 à 1926. Reconstruit en 1972, il comporte 2000 tuyaux.

Sources : Guyonnet, Georges, 1944. Gagny.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La dalle funéraire de la duchesse de Chevreuse a servi par la suite de seuil à une maison de Montfermeil. Elle fut identifiée par la suite et rejoignit le château de Dampierre, demeure historique des ducs de Chevreuse.

Théâtre

Comédie

24 HEURES DANS LA VIE D'UNE FEMME

En adaptant la nouvelle de Stefan Zweig au théâtre, Éric-Emmanuel Schmitt a « tenté de montrer la modernité salvatrice de Zweig, sa lutte contre toute pensée étriquée, sa force solaire, son audace ». Clémentine Célarié incarne avec sensibilité l'héroïne, une veuve rangée qui ne trouve d'intérêt que dans la fréquentation des casinos. Elle y rencontre un jeune homme qu'elle sauve du suicide. Mais en lui apportant son aide, elle va succomber à une passion inattendue et vivre les 24 heures les plus bouleversantes de son existence. Mise en scène de Steve Suissa, avec **Clémentine Célarié**, Loris Freeman et Samuel Nibaudeau.

Vendredi 24 février, à 20h45 - Théâtre André Malraux

Achetez vos billets en ligne sur **www.gagny.fr**

Concert-Spectacle

A FILLETTA ET FADIA TOMB EL-HAGE

Deux univers musicaux se rencontrent le temps d'une soirée d'exception. A Filletta, ensemble polyphonique corse renommé, et Fadia Tomb El-Hage, chanteuse d'origine libanaise à la voix envoûtante, interprèteront a cappella des chants de leurs répertoires respectifs et des pièces créées dans le cadre de leur collaboration. Chants profanes et sacrés se succèderont, en corse, en arabe et en syriaque. L'harmonie intemporelle qui en résulte devrait vous donner la chair de poule.

Samedi 4 mars, à 20h45 - Théâtre André Malraux

Achetez vos billets en ligne sur **www.gagny.fr**

Cinéma

Ciné-conférence

LES PYRÉNÉES, DE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE

Cycle « Connaissance du Monde »

Jean-Luc Diquélou a réalisé son premier documentaire en 1983. Dans son film « Les Pyrénées, de l'Atlantique à la Méditerranée », il nous entraîne en compagnie d'Éric Montargès à la découverte d'un territoire aux panoramas somptueux, barrière naturelle entre la France et l'Espagne. Des sommets vertigineux aux vallées encaissées en passant par l'incontournable GR10, vous sillonnerez ce territoire contrasté et irez à la rencontre de ses habitants et de leurs traditions.

Dimanche 5 mars, à 17h
Théâtre André Malraux

Théâtre André Malraux
1 bis, rue Guillemeteau
Tél. : 01 56 49 24 10

Conservatoire François-Joseph Gossec
41, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 56 49 24 05

Bibliothèque Médiathèque Georges Perec
20, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 56 49 24 20

Conservatoire

Arts plastiques

EXPOSITION CÉRAMIQUE

Les élèves du cours de modelage céramique enfants vous invitent à découvrir leurs créations sur les thèmes **« Dada, le big bang de l'art » et l'« Art animalier »**. Accompagnés dans leur projet par leur professeur, nos jeunes artistes ont donné naissance à des créations oniriques et décalées. Une exposition ludique et inspirante à découvrir en retrouvant son âme d'enfant.

Du 20 février au 20 mars,
Hall d'exposition du Conservatoire F.-J. Gossec.
Entrée libre

Hôtel de Ville

Arts plastiques

Salon ARGA

Avis aux amateurs d'art : le Salon ARGA investira à nouveau la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville les 25 et 26 février. Cette 42e édition mettra en lumière les œuvres de deux invités d'honneur, André Dognon et Alain Guillotin.

Chiffres-clés

95 artistes, dont 17 à découvrir
255 œuvres, dont 75 sculptures et 180 peintures

Deux invités d'honneur prestigieux

Diplômé de l'école Corvisart, Alain Guillotin crée des sculptures épurées, qui s'inspirent principalement de la femme, mais également de thèmes plus originaux comme la musique, l'équitation ou le golf. Son art lui permet de créer des trophées et des objets publicitaires dans le cadre de son activité professionnelle.
Diplômé de plusieurs écoles d'art dont les Arts Appliqués, André Dognon a été formé par des maîtres à l'« École de Barbizon ». Ses peintures à l'huile, qu'il réalise d'après nature, s'inspirent des paysages qui l'émeuvent : le parc de Pringy où il vit, le village de Moret-sur-Loing, ou encore le port de Honfleur. André Dognon a participé à de nombreux salons depuis 2012.

De nombreux artistes à découvrir ou à redécouvrir

Vous pourrez également admirer au salon ARGA plusieurs centaines d'œuvres de différents sculpteurs et peintres. Les habitués retrouveront avec plaisir leurs artistes favoris, qu'ils ont vu évoluer au fil des salons ARGA. Cette édition vous permettra également de découvrir 17 nouveaux artistes. Comme chaque année, des lauréats seront nommés dans les catégories sculpture et peinture. Le Coup de cœur du Maire récompensera également un des artistes exposés.

Samedi 25 et dimanche 26 février de 10h à 19h
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville - 1 Place Foch
Entrée libre

Du 15 au 21 février 2017

FLEUR DE TONNERRE

Drame
Réalisé par
Stéphanie Pillonca-Kervem
Avec Déborah François,
Benjamin Biolay,
Jonathan Zaccaï
Durée : 1h40

En 1800, la Bretagne est à genoux, accablée par le régime en place et par le clergé omnipotent. Elle se meurt dans un marasme économique qui n'en finit pas et au milieu de cela, une fillette en souffrance pousse, tant bien que mal. Elle en deviendra la plus grande « serial killer » que la terre ait jamais porté et sèmera la mort, peut être juste pour être regardée et aimée.

Vendredi 17 : 20h30
Samedi 18 : 17h
Lundi 20 : 20h30

LA MÉCANIQUE DE L'OMBRE

Thriller
Réalisé par Thomas Kruithof
Avec François Cluzet,
Denis Podalydès,
Sami Bouajila
Durée : 1h33

Deux ans après un « burn-out », Duval est toujours au chômage. Contacté par un homme d'affaire énigmatique, il se voit proposer un travail simple et bien rémunéré : retranscrire des écoutes téléphoniques. Aux abois financièrement, Duval accepte sans s'interroger sur la finalité de l'organisation qui l'emploie.

Samedi 18 : 14h30 et 20h45

Mardi 21 : 20h30

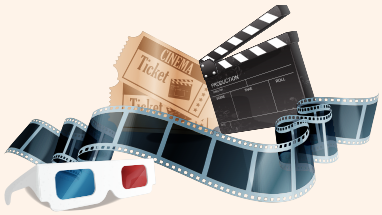

Cinéma d'Art et Essai :
1 bis rue Guillemeteau
Tél : 01 56 49 24 10

Plein tarif : 6€ (2D) et 7€ (3D)
Tarif réduit : 5€ (2D) et 6€ (3D)
Tarif enfant (moins de 15 ans) : 4€ (2D et 3D)

Du 22 au 28 février 2017

TOUS EN SCÈNE

Film d'animation
Réalisé par Garth Jennings
Avec Jenifer Bartoli,
Patrick Bruel, Elodie Martelet
Durée : 1h48

Buster Moon est un élégant koala qui dirige un grand théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Buster est un éternel optimiste, un peu bougon, qui aime son précieux théâtre au-delà de tout et serait prêt à tout pour le sauver. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour redorer son blason tout en évitant la destruction de ses rêves et de ses ambition: une compétition mondiale de chant.

Mercredi 22 : 14h30 (2D)
Samedi 25 : 14h30 et 20h45 (3D)
Mardi 28 : 20h30 (3D)

Du 1er au 7 mars 2017

POÉSIA SIN FIN (VO)

Film fantastique
Réalisé par
Alejandro Jodorowsky
Avec Adan Jodorowsky,
Pamela Flores,
Brontis Jodorowsky
Durée : 2h08

Dans la capitale chilienne Santiago, pendant les années 1940 et 50, « Alejandrito » Jodorowsky, âgé d'une vingtaine d'années, décide de devenir poète contre la volonté de sa famille. Il est introduit dans le cœur de la bohème artistique et intellectuelle de l'époque.

Lundi 6 : 20h30
Mardi 7 : 20h30

LE KID

Comédie dramatique
Réalisé par Charlie Chaplin
Avec Charlie Chaplin, Jackie Coogan, Edna Purviance
Durée : 0h50

À partir de 3 ans

Un pauvre vitrier recueille un enfant abandonné par sa mère victime d'un séducteur. L'enfant casse des carreaux pour aider son père adoptif, qui l'arrache à des dames patronnesses, puis le rend à sa mère, devenue riche.

Mercredi 1er : 14h30

Du 8 au 14 mars 2017

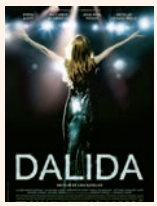

DALIDA

Biopic Drame
Réalisé par Lisa Azuelos
Avec Sveva Alviti,
Riccardo Scamarcio,
Jean-Paul Rouve
Durée : 2h04

De sa naissance au Caire en 1933 à son premier Olympia en 1956, de son mariage avec Lucien Morisse, patron de la jeune radio Europe n°1, aux soirées disco, de ses voyages initiatiques en Inde au succès mondial de Gigi l'Amoroso en 1974, le film Dalida est le portrait intime d'une femme absolue.

Samedi 11 : 20h45
Lundi 13 : 14h30

JACKIE (VO)

Biopic drame
Réalisé par Pablo Larrain
Avec Natalie Portman,
Peter Sarsgaard, Greta Gerwig
Durée : 1h40

22 Novembre 1963 : John F. Kennedy, 35e président des États-Unis, vient d'être assassiné à Dallas. Confrontée à la violence de son deuil, sa veuve, Jacqueline Bouvier Kennedy, First Lady admirée pour son élégance et sa culture, tente d'en surmonter le traumatisme.

Mercredi 8 : 20h30
Lundi 13 : 20h30
Mardi 14 : 20h30

LE TABLEAU

Film d'animation
Réalisé par
Jean-François Laguionie
Avec Jessica Monceau,
Adrien Larmande, Thierry Jahn
Durée : 1h16

À partir de 6 ans

Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages : les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir.

Mercredi 8 : 14h30

serrurier BRICARD confiance

SERRURERIE GAGNY SECURITE

Pose de serrures et verrous • Fabrication de grilles de défense
• Blindage de portes • Persiennes • Volet roulant
• Vitrage • Réparation ou Fabrication de portes
et de portails et Clôture • Portes de garage
• Automatisation de portes et de portails
• Ouvertures de portes • Clés Minute

DEVIS GRATUIT

DEPANNAGES RAPIDES
M. ROBION
13, avenue Jean Jaurès - 93220 GAGNY
Télécopie : 01 43 02 89 93 - Tél. 01 43 81 26 51
www.gagny-securite.com - Mail : gagny-securite@wanadoo.fr

SADEP

Peinture - Décoration - Ravalement
Revêtements Murs et Sols
sur le secteur depuis 1979

21, rue du Clos Félix 93220 GAGNY
Tél. : 01 43 81 78 50 - Fax : 01 43 01 12 72

Près de chez vous... Une ECOLE PRIVÉE CATHOLIQUE
Sous contrat d'association avec l'État

ECOLE Ste-JEANNE D'ARC

E.mail : jeanne.d-arc.gagny93@wanadoo.fr
12, av. Léon Bry - 93220 GAGNY
Tél. : 01.43.81.14.40 - Fax : 01.43.81.92.82
MATERNELLE - ÉLÉMENTAIRE • ACCUEIL DES ÉLÈVES
À PARTIR DE 3 ANS - GARDERIE LE MATIN ET LE SOIR JUSQU'À 19H
ÉTUDE LE SOIR • ANGLAIS DE LA GRANDE SECTION AU CM2
ATELIERS THÉÂTRE ET ECHECS

Conseil • Marketing • Publicité

RÉGIE PUBLICITAIRE
COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS
STUDIO GRAPHIQUE

Réservez
votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de GAGNY

Contact :
Erika LA SPINA
06 69 62 09 97

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée
Cedex 2
Téléphone 01 64 62 26 00
Télécopie 01 64 62 28 49

groupecmp.fr

SOCIÉTÉ NOUVELLE PRIMITIF PERREAU

Depuis 1968

Maçonnerie - Béton armé
Couverture
Isolation par l'extérieur
Reprise en sous-œuvre
Conformité d'égout

46, rue du Petit Pont - 93220 GAGNY
✆ 01 43 09 61 20 - Fax : 01 43 09 64 93

Les Évènements du mois à Gagny

ACTU · JEUNESSE · CULTURE · SENIORS

Février - Mars 2017

19 Dimanche février

EXPOSITION

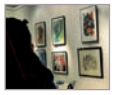

FIN DE L'EXPOSITION DES LAURÉATS 2016
Conservatoire F.-J. Gossec

20 Lundi février

INSCRIPTIONS

DÉBUT DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2017-2018

Du 20 février au 20 mars

EXPOSITIONS

DADA, LE BIG BANG DE L'ART et **L'ART ANIMALIER**
Conservatoire F.-J. Gossec

Du 21 au 24 février

MUSIQUE

AUDITIONS
Guitare : mardi 21 février
Trompette, trombone, accordéon : mercredi 22 février
Saxophone : jeudi 23 février
Percussion : vendredi 24 février
19h - Conservatoire F.-J. Gossec
Entrée libre

23 Jeudi février

CONFÉRENCE

PARIS : BOUTIQUES DE TOUJOURS
par Bernadette Givre de l'Association VSART.
14h30 - Conservatoire F.-J. Gossec
Cotisation annuelle : 26,95 €
Tarif à la séance : 4,50 €

24 Vendredi février

THÉÂTRE

24 HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME
avec Clémentine Celarié

20h45 - Théâtre A. Malraux
Tarif B

25 Samedi février

ATELIER D'ÉCRITURE

ÉCRITURE EN JEUX
10h30
Bibliothèque Médiathèque G. Perec
Gratuit sur réservation
Adultes et adolescents

RECENSEMENT

FIN DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Du 25 au 26 février

EXPOSITION

SALON ARGA
10h à 19h
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
Entrée libre

27 Lundi février

INSCRIPTIONS

DÉBUT DES INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

MUSIQUE

ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE
19h30 - Conservatoire F.-J. Gossec
Entrée libre

28 Mardi février

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

DATE LIMITE DE DÉCLARATION ANNUELLE

Plus d'infos sur gagny.fr

2 Jeudi mars

SANTÉ

DÉPISTAGE GRATUIT DES MALADIES RÉNALES
De 9h à 11h et de 14h à 16h30
Centre Municipal de Santé

CONFÉRENCE

LE MUSÉE GRÉVIN
par Philippe Gyselinck.
14h30 - Conservatoire F.-J. Gossec
Cotisation annuelle : 26,95 €
Tarif à la séance : 4,50 €

4 Samedi mars

LECTURE MUSICALE

UNE VIE ÉMERVEILLÉE
15h
Bibliothèque Médiathèque G. Perec
Gratuit sur réservation
Adultes et adolescents

CHANT

A FILETTA ET FADIA TOMB EL-HAGE
20h45 - Théâtre A. Malraux
Tarif c

5 Dimanche mars

CONNAISSANCE DU MONDE

LES PYRÉNÉES, DE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE
17h - Théâtre A. Malraux
Tarif : 6,50 €

9 Jeudi mars

CONFÉRENCE

HERGÉ : DESTINATION TINTIN
par Greta Pinnel de l'Association VSART.
14h30 - Conservatoire F.-J. Gossec
Cotisation annuelle : 26,95 €
Tarif à la séance : 4,50 €

À DÉTACHER

Créateur de progrès énergétique

Dalkia Ile-de-France
TSA 17117
92739 Nanterre Cedex
Tél. : 01 55 67 60 00 - www.dalkia.fr

dalkia
GROUPE EDF

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

LogiRep
Groupe PolyLogis

EXCLUSIVITÉ

LOGIREP VEND À GAGNY (93)

Devenez propriétaire à des conditions préférentielles !

➲Prêt à taux Zéro* ➲0€ de frais d'agence

Appartements du 2 pièces au 4 pièces avec cave

2 pièces dès 100 100€	3 pièces dès 129 500€	4 pièces dès 140 700€

Vous êtes locataire du parc social ?
Vous bénéficiez d'une décote supplémentaire sur le prix de vente.

Pour tout renseignement ou visite merci de contacter :
M. Pierre-Emmanuel SAUCET au 06.72.05.58.96
ou par mail à saucet.pe@polylogis.fr

*PTZ (sous condition de ressources et Diagnostics de performance énergétique)

SPORT

Taekwondo deux combattants sélectionnés pour le Championnat de France

Le 8 janvier, Brandon Delgado et Axel Fontrel se sont illustrés par leur combativité lors du Championnat Île-de-France.
Ils concouraient tous deux en tant que Seniors dans leur catégorie de poids respective. Brandon a terminé 3e et Axel 6e. Toutes nos félicitations à nos 2 combattants qui se sont qualifiés pour le Championnat de France le 4 mars.

Site internet :
http://taekwondo-gagny-michel-aholou.blogspot.fr

De bons résultats à l'Entente Gabinienne de Judo

Zied Ben Belgacem s'est classé 3e à la Coupe 93 Seniors. Alors qu'ils ne sont que juniors 2e année et 1ère année, Mahina Pontes et Ruddy Vallet ont quant à eux remporté la médaille d'or. Ils se sont ainsi qualifiés pour les championnats de France 2e division dans la catégorie Seniors. Nous leur souhaitons bonne chance. Félicitations à eux et à leur coach Pedro Gherhes.

Gagny Escrime : un bon début pour 2017 !

Championnat de Ligue par équipe

Le 8 janvier à Bobigny, l'équipe hommes, constituée de Joffrey Berry, Antoine Gilbert et Adrien Cornacchia, a remporté pour la première fois le titre de Championne de Ligue dans la catégorie Seniors. Elle assure donc dès à présent sa qualification aux Championnats de France des 3 et 4 juin 2017 à Albi. Bravo et rendez-vous très prochainement sur les pistes de l'hexagone !

Championnat d'Ile-de-France

Le 15 janvier, au championnat d'Ile-de-France M20, l'équipe filles, constituée de Myriam Bouyadi, Mélanie Ciebien et Salomé Peyres, s'est classée 2e vice-championne. L'équipe hommes, composée d'Adrien Cornacchia, Louis Maamar et Jules Potin a, quant à elle, fini 3e. Bravo à ces deux équipes !

LOISIRS

Il était une fois … Au pays des contes du Quercy

Quercy Bords de Marne et l'Aubade du Quercy vous proposent une balade au pays des contes quercynois.
Laissez-vous emporter par la voix de Clément Bouscarel, un conteur venu spécialement du département du Lot (46) pour l'occasion.

Samedi 4 mars de 16h30 à 18h00
au Conservatoire F.-J. Gossec
Pour enfants et adolescents
Entrée et participation libres

L'AGENDA DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Visite du couvent des Spiritains et du collège des Irlandais
Ces deux établissements secrets et emblématiques de la Montagne Sainte Geneviève vous réservent de belles surprises. La superbe église de style baroque, le réfectoire et l'escalier grandiose du couvent ne vous laisseront pas insensibles. Vous découvrirez également le rôle des Pères Spiritains en Afrique et auprès des orphelins d'Auteuil. La surprenante chapelle du collège des Irlandais vous plongera ensuite dans l'univers des étudiants du Moyen-Age et des Irlandais à Paris.
Jeudi 23 février - 37 €

Syndicat d'Initiative de Gagny
Tél. : 01 43 81 49 09

Groupe «Union pour Gagny»

Notre parcours du combattant pour faire aboutir notre P.L.U. semble arriver à son terme.

Le 13 décembre 2016, le Conseil du Territoire Grand Paris Grand Est a adopté, à l'unanimité, le projet concernant Gagny.

Le parcours a été long et difficile pour de multiples raisons.

D'une part, de nombreuses lois ont été votées pendant l'élaboration de notre document d'urbanisme.

Chacune, en introduisant de nouvelles obligations, nous obligeait à remettre l'ouvrage sur le métier, parfois pour des modifications importantes.

Ensuite, la signature de la modification du Plan de prévention des risques carrières (PPRC) par l'État a demandé plus de trois ans.

Enfin, nous avons voulu répondre aux observations jointes à l'avis favorable de l'Etat sur notre P.L.U. après son arrêt en décembre 2015, ce qui a demandé une année de procédure supplémentaire.

Après le délai consacré à la consultation de Personnes Publiques Associées (PPA), il vous appartiendra de vous exprimer une nouvelle fois.

Nous vous avons conviés, pendant la phase d'élaboration du P.L.U., à différentes réunions publiques pour vous exposer les grandes lignes de notre projet et recueillir vos avis.

Dans quelque temps, vous pourrez vous exprimer sur le document, achevé et voté, auprès du Commissaire Enquêteur. Il pourra retenir vos suggestions et vos observations dans son rapport.

Le Groupe «Union pour Gagny» est composé de :

Michel Teulet, Patrice Roy, Rolin Cranoly, Bénédicte Aubry, Gaëtan Grandin, Dominique Hagege, Henri Cadoret, Martine Iscache, Guillaume Fournier, Christiane Lichtlé, Mireille Bourrat, Stéphane Aujé, Coradina Chrifi-Alaoui, Jany-Laure Kalfleiche, Éric Gohier, Aïcha Medjaoui, Michel Martinet, Zita Djidonou, Dominique Cotteret, Danièle Borrel, Gilles Lanoue, Brigitte Drot, Ashween Sivakumar, Monique Delcambre, Michel Artaud, Adeline Lucain, Michaël Lair, Michel Touitou, Colette Campoy, Karim Benmeriem, Annie Tasendo, Thierry Kittaviny.

Groupe «Ensemble redonnons vie à Gagny»

A PROPOS DU CONSERVATOIRE

Lors du conseil municipal de décembre 2016 les élus de l'opposition ont abordé la question du conflit entre les professeurs titulaires du conservatoire et l'administration municipale. Nous avons été rassurés de l'intervention de l'exécutif dans ce dossier semble-t-il réglé. Nous resterons vigilants quant au devenir des professeurs titulaires mais aussi de l'avenir de cet équipement de proximité.

Il nous semble aujourd'hui nécessaire d'engager une véritable réflexion sur son évolution dans les prochaines années autour de quelques pistes à partager.

Tout d'abord, afin d'en permettre l'accès de tous les gabiniens qui le souhaitent, la mise en place d'une tarification indexée sur le quotient familial permettrait une ouverture vers les familles moins favorisées qui considèrent parfois injustement cet équipement comme réservé à une élite. Cette proposition a été portée depuis l'ouverture par l'opposition municipale sans succès. Nous savons tous que le prix d'achat d'un instrument est un frein pour de nombreuses familles, la mise en place d'une participation aux frais de location, la première année pourrait être une réponse adaptée.

La seconde proposition consiste en la mise en place de sessions de découverte musicale au sein des établissements scolaires du premier degré, avec le concours des professeurs du conservatoire, de manière à susciter l'intérêt d'enfants qui jusque-là ne franchissaient pas la porte du conservatoire. Cet effort d'ouverture pourrait être complété par la mise en place d'activités hors les murs, trop rares aujourd'hui.

Enfin, il convient de s'interroger sur l'évolution des pratiques et en particulier l'intégration des musiques actuelles et de la modernisation de certaines installations obsolètes aujourd'hui.

C'est pourquoi, l'opposition municipale déposera un vœu auprès du conseil municipal, afin qu'une étude globale soit engagée sur le conservatoire municipal.

Ensemble, redonnons vie à Gagny
redonnonsvieagagny@gmail.com

Constantin ANGHELIDI
Pierre ARCHIMEDE
Aurélien BERTHOU
Anissa GHERRAM
Marjorie QUIGNON

INFIRMIER(ÈRE)S

16, rue Parmentier
Corinne BOUCHARD - 06 84 08 36 49
Christine SOUDRON - 06 83 15 21 79

1 rue Joannès - 01 43 81 47 44
Yvette CAMUS - 06 33 95 08 80
Catia GENTEUIL - 06 59 79 02 13
Sabrina DA SILVA - 06 15 38 91 15

90, avenue Roger-Salengro
01 43 02 43 93 - 06 86 76 06 07
Sylvie JARRY et **Sabine PETIT-HUTTEAU**

39 r Général Leclerc - 01 41 53 42 85
Elsa JADOT - 06 28 80 02 10
Michel DONNINI - 06 14 39 85 14

62 bis, rue Aristide Briand - 06 47 58 93 98
Cyrille CONAN et **Katia LE KHAL**

123 avenue de Versailles
Isabelle CIEPLUCHA-DAUDRUY - 06 50 58 64 14
Cécile TELLIER - 06 58 67 16 92

1 place Tavarnelle Val di Pesa - 01 78 76 78 89
Céline COSNIER, Anne-Laure CRANOLY, Emmanuelle GOMEZ et **Nelly MOUNIÉ**

1 rue Guillemeteau - 01 43 81 32 94
Coralie LAGHOUATI et **Gaelle LANZAFAME**

1 rue Maurice Druon
Sandrine TERLICOQ - 06 87 34 12 63

LES NUMÉROS D'URGENCE
Police Secours : 17
SAMU : 15
Pompiers : 18
112 : pour les téléphones mobiles

Intervenant dans notre Ville,
7j/7 et 24h/24 pour les soins à domicile d'urgences ou de longue durée.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 12 février 2017
PHARMACIE DU MARCHÉ
Grande Rue, Villemomble
Tél. : 01 48 55 12 83

Dimanche 19 février 2017
PHARMACIE CENTRALE
Place du Général de Gaulle, Le Raincy
Tél. : 01 43 81 07 79

Dimanche 26 février 2017
PHARMACIE DE CHANZY
1, Av. de Chanzy, Les Pavillons-sous-Bois:
Tél. : 01 48 48 10 64

Dimanche 5 mars 2017
PHARMACIE DU MARCHÉ
Grande Rue, Villemomble
Tél. : 01 43 81 25 28

Dimanche 12 mars 2017
PHARMACIE RIBATTO CC Super U
Av. Paul Vaillant Couturier, Neuilly-sur-Marne
Tél. : 01 43 09 20 90

Plus d'adresses près de chez vous sur GAGNY.FR, RUBRIQUE URGENCE

Cette liste nous est fournie par l'Agence régionale de Santé (ARS). Si vous constatez qu'une pharmacie de garde est fermée, contactez le commissariat au 01 43 01 33 50

MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1, place Foch
Tél. : 01 43 01 43 01

Mairie Annexe
66, rue du Chemin-de-Fer
Tél. : 01 56 49 23 10

Horaires d'ouverture
Lundi à jeudi : 8h45-12h, 13h30-17h45
Vendredi : 8h45-12h, 13h30-17h15
Samedi : 8h45-12h
(admission du public jusqu'à 11h45).

Permanence des élus
Michel Teulet, Maire de Gagny, reçoit sur rendez-vous au 01 56 49 22 05
Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous au secrétariat des élus : 01 56 49 22 06

Permanences gratuites à l'Hôtel de Ville
(Retrait des tickets de passage à l'accueil)

Consultations juridiques
- Les 2e et 4e mardis du mois à partir de 18h, par Me Francillonne-Rosine.
- Les 1er et 3e jeudis du mois à partir de 18h, par Me Boussac-Courtey.
- Les 2e et 4e jeudis du mois à partir de 18h, par Me Levy.

Contrôleur des impôts
HÔTEL DE VILLE
- Le 3e vendredi de chaque mois de 14h à 16h

MAIRIE ANNEXE
- Le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h

LE CARNET

Nos bébés

Kaïs ADIN BEN HANICHE, Fatima BAMBA TIEMOGO, Emma BATIR, Rafik BELMIR, Yasmine BENAYED, Kenza BENDUDUH, Lina BOUADLA, Anaelle BRESIL, Hugo BRISSAC, Thea BUIA, Naël CELERINO, Yacine DABBABI, Alia DEBA, Ivanilson DIAS TAVARES, Eliza DUARTE AIOANEI, Anaïs FERNANDES LOPES, Keemya FRADET, Charlie FRICOT, Elise GOUELLE, Nassime GUIAD, Lamya ISLAHI, Oscar JANSEM BIJAYE, Leyla KHALFAOUI, Iyne KHELIFI, Riley KICHENIN, Sofia KOUASSI, Mara KOUROUMA, Yanis LATRACH, Lesly LE HEIN, Imany LEMOUÉLÉ KANDZA, Hamza LESHAF, Talia LEVY, Levy-Nollan LOKO, Rose MARMY, Jahyaïnn MARQUIS, Mohammad-Ali MBALLO, Andréa MIRANDA-PINTO, Djasmine MOINDJIE, Djounaid MOINDJIE, Soumaya MOSRATI, Liya MOUAHA MBEBI OMAM, Aloïse NZUZI KITUKILA, Maïwenn ROBILLARD, Myriam SAHEL, Laïa SAINT-MAXIMIN, Indheera SANOUSSI, Divine SERIKPA, Lisandro SIMOES, Nuredin TABAKU, Ryan TAVARES ALVARENGA, Chloé TAYEB, Jade TOUM, Ramzi YEFSAH, Sarah ZINBI.

Nos mariés

Takoba DIARRA et Sira CAMARA.

Nos disparus

Lahcen ABOUTALEB, Janine BISCH, Bernard BONNIN, Lucienne CALDELARI épouse THIÉBAUT, Martine CAMY épouse DOUVRE, Françoise COLLANGE divorcée JACQUOT Chana FRANKIEL veuve LAKS, Ghislaine GILLES divorcée CHAIX, Yamina HAMZAOUI veuve SOUNI, Virginia LOPES FONSECA, Jean-Pierre MERCIER, Emilienne MOREAU épouse DEVAUX, Marie NICOLAS veuve MARTIN, Rosette PLESSIS veuve CLÉMENT, Marie PLOYAERT veuve LABESSE, Jean-Jacques SIMON, Sami THABET, Michel VOJET.

Petites annonces gratuites

AUTOMOBILE/ACCESSOIRES

• Vends remorque Erka PTAC 400 kg en bon état. Prix : 150 €. Tél. : 06 12 12 60 18

• Vends mobylette Suzuki TS50. Prix : 680 € à débattre. Tél. : 01 43 81 21 93

• Vends chaînes konig neuves pour roues 135-13/145-12/145-70-13 150-65-13/155-70-12/160-65-315/165-13-13. Prix : 40 €. Tél. : 07 86 03 84 47

• Renault Megane Break de 2002 1,9DTI 5CV 161000 km. Bon état général. Prix à négocier. Tél. : 07 81 16 65 21.

• Chaussettes neige Norauto Wintertex 225-50-17 neuves dans emballage d'origine. Prix : 55 €. Coffre de toit Thule long 310L 2,25X56 X40. Avec fixations. Idéal ski. Très bon état. Prix : 200 €. Tél. : 06 82 10 66 40

IMMOBILIER

• Loue Gagny Centre F1 aménagé balcon sud avec parking. Prix : 600 € CC. Tél. : 06 89 63 64 78

• Loue F2 pour vacances bord de mer situé à Armacao Pera Algarve au Portugal. Tél. : 06 09 67 44 70

• Homme sérieux 44 ans cherche chbre à l'année, meublée ou non, près mairie de Gagny. Absent plusieurs semaines et wkends pour retrouver famille Prix : 300 CC max avec contrat. Tél. : 06 10 85 52 13

• Box à louer à Gagny rue Jean Jaurès à 5 mn de la gare RER E. Tél. : 01 43 30 39 04

MOBILIER – ÉLECTROMÉNAGER – HIFI

• Vends lit 2 personnes capitonné bleu avec dessus de lit, sommier et matelas. Prix : 170 €. Tél. : 07 61 40 91 49

• Vends affaires pour bébé : cosy à 7 €, baignoire à 3 € et babyphone à 5 €. Prix pour le tout : 10 €. Tél. : 06 88 08 58 90

• Vends machine à coudre Singer de 1950 avec son meuble et ses accessoires. Prix : 50 €. Tél. : 06 21 07 32 31

• Vends aquarium neuf 98 X 30 X 43 cm avec filtres neufs inclus. Prix : 139 €. Tél. : 07 83 30 17 13

• Vends table de cuisson gaz 4 feux en bon état pour plan de travail. Prix : 50 €. Tél. : 06 62 91 37 93

• Vends divers petits meubles, lampes de chevet. Chaîne konig 12 mm Fly-A. Prix : 10 €. Siège rehausseur 3 niveaux pour repas. Prix : 10 €. Jupe et veste cuir. Petits prix. Tél. : 06 58 38 71 30

• Vends tapis de marche de marque DD état neuf. Prix : 80 €. Tél. : 06 99 55 48 92

• Vends luminaires rustiques lustres, appliques murales et autres modernes. Prix: à partir de 3 €. Tél. : 07 81 22 96 82

• Vends 6 chaises et 2 fauteuils en chêne et cuir. Prix : 200 € à débattre. Tél. : 06 80 15 26 07

COURS

• Ancien professeur donne cours et soutien scolaire en primaire et au collège. Tél. : 06 42 01 73 61

• Professeur donne cours de mathématiques. Tél. : 07 82 18 88 05

• Prof. d'anglais anglophone 30 ans, 5 ans d'exp. ayant travaillé en Angleterre, donne cours interactifs avec conversation à son domicile à Gagny. Élèves de 4 à 15 ans. Prix : 15 € par heure. Tél. : 06 52 63 43 53

SERVICES

• Femme sérieuse cherche heures de ménage et/ou de repassage. Tél. : 06 69 57 14 11

• Femme portugaise d'expérience cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 01 43 09 55 61

• Cherche bénévole voulant bien sortir ma chienne Westie 8 ans car handicapée. Tél. : 09 80 79 63 87 ou 06 95 40 19 32

• Peintre 30 ans d'exp. ferait travaux de peinture en intérieur et en extérieur. Tél. : 06 44 72 09 94

• Assistante maternelle agréée en pavillon à Gagny près piscine cherche enfant à garder de + de 18 mois. Tél. : 01 43 32 05 49

• Assist. matern. diplômée AP depuis 10 ans cherche enfant à garder pour mai. Tél. : 06 21 83 51 43

• Femme avec références cherche heures de ménage et repassage et courses Tél. : 06 79 48 08 83

• Auxiliaire de vie présence 1 nuit 2 weekends dans le mois. Tél. : 06 23 80 55 48

• Assistante de vie expérimentée accompagne dans toutes les tâches du quotidien personnes âgées, malades. 12h. Tél. : 01 78 78 18 73

• Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 07 81 21 40 42

• Couturière, je vous propose de créer des vêtements sur mesure. Tél. : 07 69 24 49 81

• Recherchons collaborateurs/trices pour activité commerciale à domicile. Tél. : 07 83 30 17 13

• Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage, garde d'enfant ou sortie d'école. Tél. : 07 55 31 25 95

DIVERS

• Vends chambre à coucher de poupée année 1960 4 pièces «Collection». Prix : 60 €. Tél. : 06 15 92 54 27

• Vends vêtements fille 0 à 18 mois en excellent état. Très grand choix. Prix : 0,50 à 4 €. Tél. : 06 73 52 27 33

• Vends charbon en sacs de 25 kg. Livraison possible. Prix : 10 € le sac. Tél. : 06 73 75 09 37

• Vends tapis laine 385 X 0,75 cm et 2,50 X 175 cm Extra supérieur. Prix : 600 € les 2. Tél. : 01 43 08 51 03

• Vends 2 casques de ski XL à 8 € et M à 5 € en très bon état, masques, gants, à 8 €, chaussures de ski Salomon femme T40 à 30 €. Tél. : 06 60 96 60 42

• Vends VTT 18 vitesses en bon état à 100 €, pompe à 5 €, agrafeuse prof à 10 €, range 320 CD à 10 €. Tél. : 06 41 68 10 06

• Articles bébé garçon 1 à 3 ans, vêtements, baignoire, etc. Prix : entre 5 et 10 €. Tél. : 06 58 10 76 27

• Vends casque militaire français état neuf. Prix : 80 €. Tél. : 01 43 81 21 93.

• Manteau fourrure neuf, veste fausse fourrure T44 46 48, beaux vêtements neufs. Prix : 10 € et plus. Tél. : 09 50 63 00 98

• Recherche chaussures cycliste d'occasion Time Century Taille 42. Tél. : 06 99 55 48 92

• Vends poussette 4 pièces Chicco en très bon état. Prix : 220 €. Tél. : 07 81 16 65 21.

• Vends chaussures de randonnée femme taille 40. La Sportiva. Prix : 70 €. Tél. : 07 63 07 39 41

LE CONTENU DES ANNONCES N'ENGAGE QUE LEURS AUTEURS. LA MAIRIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN AUCUNE FAÇON.

Merci de rédiger **TRÈS LISIBLEMENT**, une lettre par case, une seule annonce, qui n'engage que vous. Les annonces illisibles ne seront pas diffusées.

T É L

Règlement
1) Offre réservée aux habitants de Gagny
2) Cette grille ne sera retenue que pour une parution
3) Les annonces paraîtront en fonction de l'espace disponible
4) Seules les annonces des particuliers, à caractère non commercial, sont retenues

Pour une parution dans notre édition du mois de mars, merci de nous faire parvenir vos annonces avant le lundi 20 février à l'Hôtel de Ville, Service Communication, 1 place Foch, 93220 Gagny.

AVIS
aux rédacteurs de petites annonces

Il est obligatoire d'indiquer ci-dessous lisiblement vos nom, prénom, adresse et **numéro de téléphone personnel.** En cas de non respect de cette clause, votre annonce ne sera pas prise en compte.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

LE CHOIX FUNERAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

Pompes Funèbres
LES TROIS ROSES

Obsèques
Marbrerie
Prévoyance
Fleurs et ornements

24h/24h - 7j/7j

93220 GAGNY - 96 rue du Général Leclerc
(Face au Cimetière du Centre)
01 41 54 27 75 - www.pflestroisroses.fr
RCS Bobigny 822 985 263 - Hab. 16 93 309 - Orias en cours

SOCIÉTÉ LABÉLLISÉE GAZELLE 2005

M.D.R
Maçonnerie Décoration Rénovation

RGE QUALIBAT

RECONNU GRENELLE ENVIRONNEMENT

M.D.R c'est une équipe de 10 employés sérieux, compétents et attentifs basée à Chelles en Seine et Marne.

Nous vous accompagnons dans votre projet de A à Z grâce à nos spécialistes en :

Construction ou Rénovation
Assainissement • Isolation intérieure ou extérieure
Ravalement Aménagement de combles
Inspection camera • Gros oeuvre piscine • Décoration

3 rue de l'Ormeteau - ZI de la Tuilerie - 77500 CHELLES
Tél. : 01 64 21 01 47 - Fax : 01 60 08 98 15
E-mail : m.d.r.sarl@wanadoo.fr - www.mdr-chelles.fr

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DÈS DEMAIN VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS

AGENCE DE
MARNE LA VALLÉE
01 75 73 42 38

www.les-menus-services.com

Agence de Livry-Gargan
54, boulevard Robert Schuman
BP 94 - 93391 Livry-Gargan Cedex
Tél. 01 49 36 51 00 - Fax 01 49 36 51 03

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

EJL Ile-de-France réalise vos aménagements urbains
et vous propose le savoir-faire de ses équipes en travaux
d'assainissement, de voirie et de réseaux divers.

Net Service à Domicile

SERVICE À LA PERSONNE

NET SERVICE À DOMMICILE vous propose :

DEVIS GRATUIT

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la prise des médicaments
- Aide à la préparation et la prise des repas
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide aux déplacements
- Aide à la réalisation des tâches ménagères
- Aide à la réalisation des tâches administratives
- Garde malade de jour et de nuit

réduction d'impôts 50% réduction d'impôts

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Simplifiez-vous la vie !

SI services à la personne

Conventionné : MGEN RSI l'Assurance Retraite

103, rue Paul Vaillant Couturier - 93220 GAGNY Tél : 01 75 91 57 71

netservice@sfr.fr | www.services-a-domicile93.com

Cbm Rénovation

Entreprise générale du bâtiment

Tél : 06 43 47 19 30

cbm.renovation@gmail.com

cbm rénovation

4 allée Victor - 93220 GAGNY

pour vous satisfaire

La qualité au meilleur prix

LELIEVRE

ENTREPRISE PAYSAGISTE

www.lelievre.fr

Étude et réalisation
Jardins et espaces verts
Terrasses et résidences
Entretien, création et élagage

SI services à la personne

92 av. G. Clemenceau
94360 BRY-SUR-MARNE

E-mail : info@lelievre.fr
Télécopie : 01 48 81 37 67

01 48 81 00 56

FNAIM L'ADRESSE

Agence SOPATRIM depuis 1970

www.ladresse-sopatrim.fr

RECRUTE UN NÉGOCIATEUR IMMOBILIER VRP

- Achat
- Vente
- Viager
- Location
- Estimations gratuites

53, rue P.V. Couturier - 93220 GAGNY - Tél. 01 43 08 93 47

RGE QUALIBAT

MCR Magalhães Construction Rénovation

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

CONSTRUCTION
RÉNOVATION - ASSAINISSEMENT
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ
MAÇONNERIE - CARRELAGE ...

Tél. 01 43 08 97 29

42 Avenue de la Pépinière - 93220 GAGNY - mcrbtp@gmail.com